

## Cohabitation engins et piétons

Réf : COHAB

Code :

### Objectifs de la formation :

Connaître la réglementation en vigueur

Sensibiliser les piétons occasionnels ou réguliers, à leur cohabitation avec les engins de manutention ou de travaux au sein d'un entrepôt ou d'un chantier

### Public cible :

Tout public travaillant à proximité d'engins sur chantier

*La situation d'handicap devra être précisée en amont afin de définir la faisabilité du projet et de trouver la solution adaptée.*

### Pré requis :

Maîtrise orale du français

### Programme de la formation :

Module théorique :

L'accueil sur chantier • Règles de sécurité • Travail en sécurité sur les engins • Accès engins • Accidentologie • Contexte réglementaire

Module pratique :

Angles morts • Mise en place des règles de sécurité

### Durée minimum : 1 J / 7 H

*La durée peut être modifiée en fonction des risques/demandes spécifiques de l'entreprise ou de la profession*

### Moyens pédagogiques :

Présentiel

Alternance de questions/réponses et partage d'expériences

Mise en situation réelle sur des cas concrets

Exercices pratiques sur aire d'évolution

### Moyens techniques :

Salle de formation équipée d'outils multimédias

Les épreuves pratiques se déroulent sur le plateau technique avec une pelle, chargeuse et le porte engin

Documents divers (VGP, certificat CE, manuel d'utilisation, ...)

### Dispositif de suivi et d'évaluation de la formation :

L'apprenant apposera sa signature par demi-journée

Questionnaire d'évaluation de satisfaction des stagiaires à la fin de la formation

Attestation de formation

### Validation de la formation :

Évaluation théorique par un QCM

**Dispensateur de la formation :** Formateur reconnu compétent - ayant suivi une formation